



Le 13 juillet 2018

HÔTEL DE VILLE
05120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE
Téléphone : 04.92.23.10.03
Télécopieur : 04.92.23.02.99
courriel : info@ville-argentiere.fr

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 12 JUILLET 2018

1

PRÉSENTS : Tous les membres en exercice sauf :

- Joël GIRAUD qui donne procuration à Patrick VIGNE
- Ümüs KARS qui donne procuration à Laetitia FAGIOLINO
- Jean-Pierre RIPPERT qui donne procuration à Alice PRUD'HOMME
- Carole ROBERT qui donne procuration à Marie-Noëlle DISDIER
- Roland DAVIN
- Marie-Pierre BOCCHIARDO-DAURELLE

SECRÉTAIRE : Alain SANCHEZ

I – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2018

⇒ A l'unanimité

II – COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux donnent connaissance aux membres de l'assemblée des réunions et rencontres auxquelles ils ont participé entre le 14 juin et le 12 juillet 2018.

III – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

- Décision modificative n° 3 (Budget Général).
- Délibération demandant à Monsieur le Préfet de bien vouloir transférer le patrimoine des ASA inactives (ASA de la Plaine et du Fournel, ASA du canal des Faysses) à la commune.
- Délibération ajustant les tarifs d'inscription à la garderie périscolaire des écoles de La Bessée, de l'Église et du Plan d'Ergue.

Abstentions : Marie-Noëlle DISDIER, Carole ROBERT par procuration à Marie-Noëlle DISDIER, Didier AOUIZRAT.

Contre : Alice PRUD'HOMME, Jean-Pierre RIPPERT par procuration à Alice PRUD'HOMME au motif suivant :

« *Bien conscients que le tarif de deux euros est adapté à la réalité financière du coût de la garderie journalière, cependant l'augmentation est trop importante en une fois, pour les familles ayant des enfants dans les écoles maternelles. Il aurait été préférable de faire une augmentation progressive* ».